

Association Protectrice du Saumon  
14, rue PONCILLON  
63000 Clermont-Ferrand  
Courriel : louis.sauvadet@orange.fr

Clermont-Ferrand le 11 Décembre 2015

à

LA MONTAGNE

A l'attention de :

Messieurs : le Rédacteur en Chef de la Montagne,  
Dominique Diogon.

45 rue du Clos Four  
63056 Clermont-Ferrand Cedex2  
[redaction@centrefrance.com](mailto:redaction@centrefrance.com)

Objet : Réaction suite à un article paru le 25 novembre 2015.

Messieurs,

Vous avez publié le mercredi 25 novembre 2015 un article sur la gestion de l'eau, écrit par Jean-Yves Foucault, président du groupe Limagrain, réussite économique pour la région Auvergne et au delà. Limagrain est au coeur de la culture céréalière, et ses avis font autorité, notamment dans les zones rurales. Cette notoriété devrait être accompagnée d'une exemplarité dans la maîtrise des ressources nécessaires à son activité. Ce qui nous interpelle ici c'est la gestion de l'eau.

Hors, force est de constater que l'utilisation de la ressource naturelle eau, bien commun collectif, utilisée pour la culture du maïs, plante très consommatrice d'eau, a toujours été exploitée par de très nombreux céréaliers d'une manière très négligente :

- Limite d'arrosage non maîtrisée : chemins et routes reçoivent une quantité d'eau non négligeable ;
- Arrosage aux heures les plus chaudes : le pourcentage d'eau évaporée lorsque la température est supérieure à 35 degrés est proche de 30 % ;
- Le surplus d'arrosage part dans les nappes phréatiques, avec comme conséquence leur pollution.

L'agriculture consomme plus de 50 % de l'eau (jusqu'à 80 % en été) en France et n'en paye que 20 %. Les céréaliers sont très mal placés pour afficher une exemplarité en ce qui concerne la maîtrise de la ressource eau. Citons le rapport de la cour des comptes de 2015 sur ce sujet : le fonctionnement des agences, où les pollueurs ne sont pas les payeurs, les particuliers réglant l'ardoise via leur facture d'eau. « *En 2013, 87 % des redevances perçues par les agences étaient supportées par les usagers domestiques et assimilés, 6% par les agriculteurs et 7% par l'industrie* », souligne la Cour en notant la surreprésentation dans les comités de bassin et les agences de l'eau des industriels et des agriculteurs, ce qui biaise les aides et minore les redevances.

Certes il faut s'adapter aux changements climatiques : le groupe Limagrain nous fait part d'une innovation qui réduit la consommation d'eau de 30 %. Cet été, sur ARTE, un reportage a montré l'utilisation de tuyaux enterrés et équipés de puces de détection d'humidité qui permettaient d'économiser les 2/3 de la consommation par rapport aux techniques telles qu'utilisent les céréaliers de la Limagne. Des organismes scientifiques tels IRSTEA et l'Université de Cornell (Etats Unis, état de New York) travaillent depuis quelques années à des solutions agro-écologiques. Par contre, derrière l'exercice de communication destiné à se « verdier », le groupe Limagrain déclare « *Nous devons, à mon sens, envisager une politique de stockage des eaux de pluie hivernale* ». Force est de constater que le discours n'a pas varié depuis des décennies.

Plus généralement, les soutiens ou actions en faveur de l'environnement de la part de cette profession sont rarissimes. Pour notre part, nous pensons que nous avons assez de barrages et de retenues collinaires. Les crues moyennes sont nécessaires pour régénérer les cours d'eau et les vallées. Elles facilitent le déplacement des migrateurs (dévalaison et montaison). La France est un des pays d'Europe où le nombre de barrages est le plus important, derrière l'Espagne. Faire régresser – de nouveau - la biodiversité pour l'intérêt à court terme de quelques groupes financiers est bien mal venu.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef de la Montagne, nos salutations distinguées.

Association Protectrice du Saumon  
Le Président Louis SAUVADET

